

# **LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PREMIER** **MINISTRE**

Baie-Mahault, le 17 février 2025

## **Object : Alerte sur les conséquences de la non distribution de l'eau en** **Guadeloupe**

Monsieur le Premier Ministre,

C'est en qualité de Président de la CPME Guadeloupe que je vous adresse ce courrier.

En effet, depuis plusieurs semaines, une grève des agents du SMGEAG, syndicat gestionnaire de l'eau en Guadeloupe, sévit.

De quelques heures de coupures quotidiennes, ce qui est déjà inadmissible, nous en sommes arrivés à plusieurs jours de coupure volontaire de la distribution de l'eau.

Outre l'aspect sanitaire déplorable, cette grève est un très lourd fardeau pour la totalité des entreprises du territoire.

Pourtant, cela se passe dans une indifférence apparente totale des pouvoirs publics.

Quelles seraient les réactions du gouvernement si l'Ile de France, subissait une telle coupure volontaire dans la distribution de l'eau ?

Faudra t'il encore attendre un malheur pour que l'Etat prenne ses responsabilités ?

En effet, il y a quelques mois, une grève des agents d'EDF avait conduit à des semaines de délestage volontaire, jusqu'à un black-out total et volontaire de près de 48h.

Durant ce black-out de nombreuses exactions furent commises, comme des attaques de commerces au tractopelle. Ce n'est qu'après ces événements tragiques que les salariés furent enfin réquisitionnés.

Devons-nous encore attendre un drame pour que l'Etat exerce son devoir régalien d'assurer la sécurité et la distribution de l'eau à tous les Guadeloupéens ?

Nos entreprises sont empêchées de travailler. Elles subissent des hausses de leurs charges, mais doivent elles s'acquitter de leurs taxes et impôts dans les délais usuels, sous peine de poursuites.

Et tout cela dans l'indifférence générale !

Les TPE et PME qui sont l'immense majorité des entreprises en Guadeloupe, et que j'ai l'honneur de représenter en ont assez de cet étranglement régulier.

C'est donc en leur nom que je vous demande, Monsieur le Premier Ministre, de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect de la loi et au rétablissement de la distribution de l'eau sur tout le territoire de la Guadeloupe, comme vous l'auriez fait pour n'importe quelle autre région de l'hexagone.

Recevez Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Bien respectueusement,

Victor VENUTOLO

Président de la CPME Guadeloupe

